



TLSCONTACT CENTRE DE DEMANDES DE VISA – ALGÉRIE

LISTE DES DOCUMENTS VOYAGE D’AFFAIRE

- Formulaire court séjour pour la demande de visa d’entrée originale, rempli et signé**

Télécharger le formulaire en version [française](#)

- Une photographie d’identité biométrique en couleur 3.5cm x 4.5cm sur fond clair uni**

Tête nue, prise de face, récente et ressemblante

- Passeport**

Avec une validité supérieure d’au moins 6 mois pour un court séjour (15 mois pour un long séjour) par rapport à celle du visa demandé et contenant au moins deux pages vierges afin d’y apposer un visa

- Photocopie du passeport**

Photocopie des 5 premières pages du passeport et toutes les pages comportant des visas ainsi que des cachets d’entrée et de sortie de l’espace Schengen, en ajoutant la photocopie du passeport précédent si l’actuel date de moins d’un an

- Lettre d’invitation d’une entreprise de l’État membre de destination principale, précisant le motif de la visite et la (ou les) date(s), accompagnée de documents justificatifs de la relation commerciale (contrats, factures, correspondance, preuves d’importation, etc.).**

Photocopie

- Attestation d’hébergement fournie par l’entreprise invitante, ou réservation d’hôtel, ou attestation d’hébergement privé mentionnant la prise en charge par l’hébergeant, ou preuve d’une location ou de la propriété d’un bien immobilier, ou preuve de moyens suffisants pour couvrir les frais d’hébergement**

Originaux et copies

- Titre de séjour algérien, valable au minimum trois mois après l’expiration du visa demandé .Si ce titre est arrivé à expiration, le demandeur doit joindre une lettre confirmant qu’il a demandé le renouvellement de son titre de séjour mais que celui-ci n’a pas encore été délivré**

Pour les étrangers résidant en Algérie Photocopie



Pour les salariés

- Attestation d'emploi ou contrat de travail récent**

Photocopie

- Bulletins de salaire des trois derniers mois**

Original et copies

- Attestation d'affiliation à la CNAS (caisse nationale d'assurances sociales) ou, à défaut, lettre explicative de l'employeur**

Originale et copies

- Ordre de mission**

Photocopie

Pour les professions libérales

- Relevés bancaires des trois derniers mois**

Original et copies

- Carte professionnelle**

Photocopie + traduction en français

Pour les fonctionnaires

- Note verbale ou ordre de mission mentionnant: les prénom(s) et nom(s) de la personne missionnée; l'intitulé officiel du poste; l'objet du voyage; la date de recrutement; l'engagement de l'entité d'origine à couvrir les frais de voyage de la personne missionnée.**

Photocopie

- Arrêté de nomination ou attestation de fonction**

Photocopie



- Trois derniers bulletins de salaire**

Original et copie

Pour les commerçants

- Justificatif d'inscription au registre du commerce**

Original copie et traduction

- Attestation d'affiliation à la CASNOS (caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés)**

Original et copie

- Original du certificat d'activité (C20)**

(Formulaire C 20 pour l'année en cours ou, si la demande est déposée en début d'année, pour l'année précédente) mentionnant le chiffre d'affaires et le bilan. Original et copie

- Relevés bancaires des trois derniers mois**

Original et copie

Pour les agriculteurs

- Dernière déclaration du revenu annuel**

Original et copie

- Fiche signalétique d'exploitant agricole**

Photocopie

- Carte d'agriculteur**

Photocopie



Pour les artisans

- Attestation de la CASNOS mise à jour

Original et copie

- Relevés bancaires des trois derniers mois

Original et copies

- Carte professionnelle

Photocopie + traduction en français

Pour les artistes

- Relevés bancaires des trois derniers mois

Original et copies

- Carte professionnelle

Photocopie + traduction en français

Important :

Garanties de retour (évaluation du risque migratoire) : il est conseillé au demandeur de visa de donner un maximum d'informations et de documents sur la situation familiale, professionnelle, socioéconomique, et patrimoniale du demandeur (p.ex., preuve des liens familiaux que le demandeur garde dans le pays, preuve de la source et de la régularité des revenus du demandeur ou de son conjoint, preuve de propriétés, etc.).

Ces informations et documents sont essentiels pour évaluer la volonté de quitter le territoire Schengen à l'échéance du visa.